



Notre-Dame-de-Ham, le 13 avril 2026

**Objet : Appel de prix – Travaux d'aménagement intérieur
15, rue Principale, Notre-Dame-de-Ham**

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Notre-Dame-de-Ham sollicite des soumissions pour la réalisation de travaux d'aménagement intérieur au bâtiment situé au 15, rue Principale, Notre-Dame-de-Ham.

1. Description des travaux

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Construction d'un espace de rangement d'environ 14 m², incluant l'installation de portes doubles de type français (portes pleines);
- Aménagement d'un vestiaire;
- Aménagement de salles de bain, incluant minimalement :
 - revêtement de sol;
 - installation de toilette(s) standard;
 - installation de comptoir(s) et lavabo(s) standard;
- Aménagement d'un espace de conciergerie;
- Aménagement du hall d'entrée;
- Retrait de la porte de garage existante et installation d'une porte vitrée double.

Les nouveaux murs pourront être construits en structure de bois et recouverts de gypse. Une couche d'apprêt (primer) devra être appliquée sur les surfaces de gypse.

Exclusion :

La pose de revêtement de plancher est exclue du présent appel de prix, sauf pour les salles de bain.



2. Portée des travaux

La soumission doit inclure tous les coûts nécessaires à la réalisation complète des travaux, incluant notamment :

- la main-d'œuvre;
- les matériaux;
- les équipements;
- la gestion du chantier.

Les travaux de plomberie et d'électricité nécessaires à la réalisation des aménagements doivent être inclus, sauf indication contraire.

Aucun travail supplémentaire ne sera payé sans autorisation écrite préalable de la Municipalité.

3. Visite des lieux

Les soumissionnaires peuvent visiter les lieux sur rendez-vous afin de prendre connaissance des conditions existantes.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Mme Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière

Téléphone : 819 344-5806

Courriel : dg@notre-dame-de-ham.ca

Veuillez noter que Mme Boutin sera absente du 22 avril au 2 mai 2026 inclusivement.

4. Échéancier

Les travaux devront débuter à une date convenue avec la Municipalité et être complétés dans un délai raisonnable suivant l'octroi du contrat.

Les travaux devront être débutés au plus tard à l'automne 2026.



5. Main-d'œuvre et exécution

L'entrepreneur doit fournir une main-d'œuvre qualifiée et en nombre suffisant pour assurer la bonne exécution des travaux.

La Municipalité se réserve le droit d'exiger la correction ou la reprise de travaux jugés non conformes, sans frais supplémentaires. L'entrepreneur devra corriger les déficiences identifiées dans un délai raisonnable convenu avec la Municipalité.

Une **acceptation finale** des travaux sera prononcée lorsque l'ensemble des travaux sera complété à la satisfaction de la Municipalité.

6. Responsabilités

L'entrepreneur est responsable de tout dommage causé aux personnes ou aux biens dans le cadre de l'exécution des travaux, jusqu'à leur acceptation finale.

7. Sous-traitance

L'entrepreneur ne peut céder ou sous-traiter le contrat sans l'autorisation préalable de la Municipalité.

8. Force majeure

Advenant un cas de force majeure (ex. : grève, conditions hors du contrôle de l'entrepreneur), les délais pourront être prolongés sans pénalité, sans compensation supplémentaire.

9. Respect des lois et règlements

L'entrepreneur doit se conformer à toutes les lois et règlements applicables au Québec, notamment :

- Détenir une licence valide de la RBQ;
- Respecter les exigences de la CNESST;
- Être inscrit aux fichiers de TPS/TVQ.



10. Assurances

L'entrepreneur devra détenir et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile d'un montant minimal de **2 000 000 \$**, couvrant l'ensemble des risques liés aux travaux.

11. Politique de gestion contractuelle

Le soumissionnaire déclare, par le dépôt de sa soumission, ne pas avoir posé de gestes d'intimidation, de corruption ou de trafic d'influence.

12. Dépôt des soumissions

Les soumissions doivent être transmises :

Par courriel à : dg@notre-dame-de-ham.ca

Ou en personne au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham sur les heures d'ouverture du bureau municipal,

Au plus tard le 18 mai 2026 à 13 h 00

Objet ou mention de l'enveloppe scellée:

« Soumission – Aménagement 15 rue Principale »

Les soumissions reçues après cette échéance seront automatiquement rejetées.

L'ouverture des soumissions se fera le même jour à 13 h 05.

13. Documents requis

La soumission doit inclure :

- Le formulaire de soumission dûment complété (annexe 2);
- Une copie de la licence RBQ valide.

Tout document manquant peut entraîner le rejet de la soumission.



14. Analyse des soumissions

La Municipalité évaluera les soumissions notamment en fonction :

- du prix;
 - de la conformité de la soumission.
-

15. Réserve

La Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

16. Demande d'information

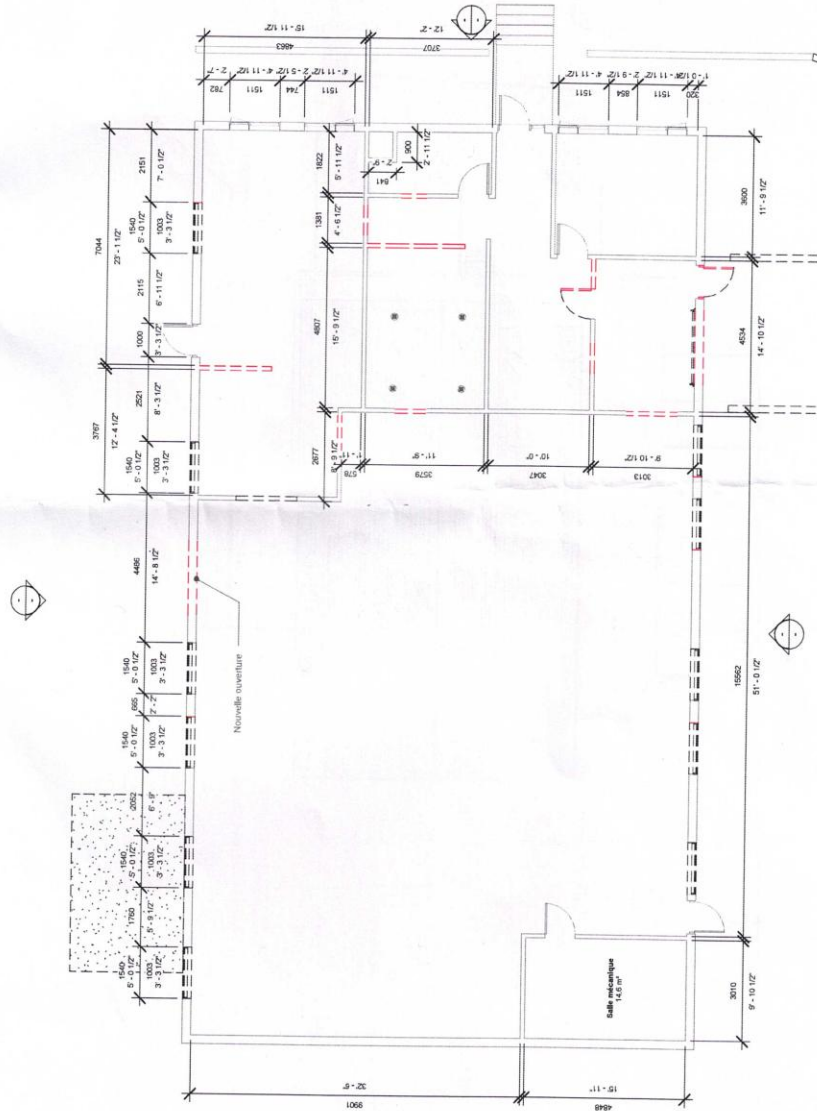
Toute demande d'information ou de clarification doit être adressée au moins deux (2) jours avant la date limite de dépôt à :

Mme Geneviève Boutin
Directrice générale et greffière-trésorière
dg@notre-dame-de-ham.ca

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Geneviève Boutin
Directrice générale greffière-trésorière

No.	Description	Date



Municipalité de
Notre-Dame-de-Ham

**Salle communautaire
et Bureau**

No. projet : 2503
Date : 2022-05-14

Plan de démolition

ES 01

Échelle 1 : 100

① Niveau 1 - Démolition es
1 : 100



ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE SOUMISSION

PROJET : Aménagement du 15 Principale, Notre-Dame-de-Ham

COÛT DE MAIN-D'OEUVRE _____

COÛT POUR les matériaux : _____

Total de la soumission avant taxe: _____

TPS/TVQ : _____

Total de la soumission avec taxes : _____

NOM DE L'ENTREPRENEUR : _____

Numéro de RBQ : _____

Téléphone : _____

ADRESSE : _____

Par la présente, je déclare avoir reçu et pris connaissance de tous les documents afférents au projet en titre, lesquels font partie intégrante du contrat à être adjugé;

Par la présente, je déclare respecter l'ensemble des règlements en vigueur en lien avec le lobbyisme et l'adduction de contrat;

Par la présente, je déclare que moi, ma compagnie et mes sous-traitants ne font pas l'objet de condamnations ou de causes en attente de jugement qui porteraient préjudice au présent appel de soumission;

Par la présente, je déclare ne pas avoir contacté les élus de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham et les membres du comité de sélection en lien avec cette demande d'appel de soumission;

Par la présente, je déclare que ma soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait collusion, communication, entente ou arrangement avec tout autre soumissionnaire ou personne pour convenir des prix à soumettre ou pour influencer les prix soumis.

Signature : _____

Signé à _____ ce ____ e jour de _____ 2026